

Dans la limite des places disponibles

Madame, Monsieur .....

Adresse .....

VILLE .....

Téléphone 1 ..... Téléphone 2 ..... Téléphone 3 .....

Email (pour recevoir les plannings d'activités) .....

Affilié CAF - MSA - Autres ..... n° d'allocataire .....

**DOCUMENTS à FOURNIR: (une fois par année scolaire)**

ATTENTION - LE DOSSIER DOIT ETRE COMPLET sinon il sera refusé!!!

Fiche sanitaire

Pas allocataire CAF?

Attestation d'assurance

Avis d'imposition N-2 (de 2018 pour 2020)

Attestation CAF

Livre de famille

ENFANT 1: NOM PRENOM					Date de naissance					Classe						
AVRIL					MAI					PAIEMENT						
26	27	28	29	30	3	4	5	6	7	LA "COP à Projets"					=	€
										Une fois pour l'année 2020-2021 !						
Un supplément pourra être demandé pour l'organisation des sorties																

**LES TARIFS**

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial CAF de la famille.

En cas d'absence de justificatif de quotient familial, le tarif plafond sera appliqué.

**" La COP' à projets"**

Montant libre (minimum 5€ par enfant / année scolaire)

spectacle - rencontre parents /enfants - expositions - soirée famille ,,,etc

**OBLIGATOIRE pour toute inscription** (valable du 1er sept 2020 au 31 aout 2021)

Quotient familial	de 0 à 600€	de 600,01€ à 900€	plus de 900€
<b>A LA JOURNÉE</b>			

FSP	9 €	11 €	14 €
EXTERIEUR	17 €	19 €	21 €

VACANCES - SEMAINE DE 5 JOURS			
FSP	7 €	10 €	12 €
EXTERIEUR	15 €	17 €	19 €

**LA GARDERIE à lieu de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 => 1€/h****Comment se détermine le quotient familial CAF ?**Si vous êtes déjà allocataire de la CAF, vous pouvez retrouver votre quotient familial depuis votre espace personnel sur <http://www.caf.fr/>

Si vous souhaitez calculer par vous même votre quotient familial utilisé par la CAF,

- Divisez vos revenus annuels imposables N-2\* par 12 (2018 pour 2020)
- Ajoutez à ce chiffre les prestations familiales du mois de référence
- Divisez le montant obtenu par votre nombre de parts fiscales (voir ci-dessous)

Calcul du nombre de parts fiscales appliquées par la CAF que soyez parent isolé ou en couple :

Nombre d'enfants Nombre de parts fiscales

1	2,5
2	3
3	4

\*Notez que le nombre de parts fiscales accordé au(x) parent(s) est de 2. À cela s'ajoute 1/2 part par enfant et 1/2 part supplémentaire pour les familles ayant 3 enfants à charge.

Ouverture de 7h30 à 18h30

Accueil du matin jusqu'à 9h30 et départ à partir de 16h45

**CONTACTS**

06 45 25 65 45

centreaere.franqueville@gmail.com

**SITE**[www.centreaerefsp.com](http://www.centreaerefsp.com)

Partenaires financiers

